

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

LA COMPARUTION DU MINISTRE DEVANT LE COMITÉ PERMANENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Madame le Président, étant donné que le gouvernement a misérablement failli à la tâche en n'aidant pas le secteur agricole à se protéger contre les conséquences des taux d'intérêt excessifs et que les faillites, les saisies et les forclusions surviennent à un rythme alarmant et d'une façon apparemment arbitraire et prolongée, je propose, appuyé par le député de Red Deer (M. Towers):

● (1415)

Que le ministre de l'Agriculture compare devant le comité permanent de l'agriculture pour expliquer aux membres quelle mesure concrète le gouvernement se propose de prendre afin d'aider les personnes dont la propriété est sur le point d'être saisie.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA HAUSSE DU TAUX DE CHÔMAGE

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, je voudrais que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui se met à genoux dans l'allée, m'écoute.

M. Nowlan: Il peut bien s'agenouiller.

M. Hawkes: Le ministre sait que durant le mois de septembre, le taux de chômage a fait le bond mensuel le plus important dans les annales du Canada. Questionné à ce sujet le 14 octobre, le ministre des Finances a dit qu'il était surpris et qu'il s'agissait probablement d'une erreur quelconque ou d'une erreur d'échantillonnage. Cette fin de semaine, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a dit qu'il avait pu voir la situation en passe de s'améliorer durant tout l'été. Le ministre pourrait-il nous dire où il a vu une amélioration cet été alors que le ministre des Finances lui n'a rien remarqué, ce qu'il a dit au ministre des Finances et ce que celui-ci a répondu?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, pour mettre les choses au point, je tiens à signaler au député que les statistiques du chômage pour le mois dernier ne doivent pas être étudiées de façon isolée mais qu'elles doivent être comparées aux chiffres publiés depuis un an et qu'il faut tenir compte de ce qui se produira à l'avenir. Je signale que l'embauche a considérablement augmenté au Canada en 13 mois. Par conséquent, il faut

Questions orales

étudier les statistiques du mois dernier avec prudence et il faudra les comparer aux prochaines statistiques; il ne faut pas porter trop vite un jugement sur les perspectives dans ce domaine. Il faut absolument être très prudent et éviter de semer la panique, ce que le député essaye de faire, de toute évidence.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE TAUX DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, je veux bien comparer certains chiffres, mais j'aimerais par ailleurs poser une question supplémentaire au ministre des Finances. A la même date, soit le 14 octobre, le premier ministre a déclaré en pleine Chambre, en guise de réponse au chef de l'opposition officielle, qu'au cours des neuf premiers mois de l'année le taux de croissance économique du Canada avait été de 6.3 p. 100. Or, d'après les chiffres qu'a publiés aujourd'hui Statistique Canada, le taux de croissance pour les huit premiers mois aurait été de seulement 0.1 p. 100. Cela veut dire que le premier ministre a gonflé les chiffres 63 fois.

Le ministre des Finances pourrait-il, premièrement, réfuter les chiffres cités par le premier ministre et, deuxièmement, nous dire pourquoi, alors que les chiffres pour juillet et août traduisaient une baisse et non une hausse du produit national, il a été étonné de voir le taux de chômage augmenter en septembre? Peut-il nous expliquer la raison de son étonnement puisqu'il est censé savoir que l'économie canadienne, loin de progresser, ne fait que régresser?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la question s'inspire d'un esprit d'argumentation et non du désir de se renseigner. Le député y défend tout simplement certains points de vue. S'il veut poser une véritable question, je tenterai volontiers d'y répondre.

M. Hawkes: Madame le Président, j'ai demandé au ministre de nous donner des chiffres authentiques à la place de ceux que nous a donnés le premier ministre. Toutefois, d'après ceux qu'a publiés aujourd'hui Statistique Canada et que chacun peut examiner, c'est bien moi qui ai raison.

LES MESURES POUR RÉDUIRE LE CHÔMAGE

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, je voudrais revenir au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je me demande si les perspectives qu'entrevoit le ministre pendant l'été tenaient vraiment du bon sens. Deux choses se produisent quand les taux d'intérêt montent: les entreprises font faillite et il y a moins d'emplois. La seconde partie du mouvement, c'est que les Canadiens doivent travailler plus fort et plus longtemps pour payer leur hypothèque. Était-ce la perspective qu'il tirait et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, dans son nouveau rôle de gourou économique du cabinet, peut-il nous dire que le budget du 12 novembre va s'attaquer au problème du loyer élevé de l'argent afin qu'il y ait moins de chômeurs et que le produit intérieur brut augmente?